

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

BREVET D'INVENTION.

Gr. 18. — Cl. 1.

N° 710.702

Perfectionnements aux calendriers ou appareils indicateurs de date.

Société dite : THE NAMIKI MANUFACTURING COMPANY LIMITED résidant en Angleterre.

Demandé le 7 février 1931, à 11<sup>h</sup> 29<sup>m</sup>, à Paris.

Délivré le 9 juin 1931. — Publié le 28 août 1931.

La présente invention concerne les calendriers ou indicateurs de date, du genre rotatif, c'est-à-dire dans lesquels les jours de la semaine et les dates du mois sont portés sur deux tambours pouvant tourner sur un axe commun; un couvercle pourvu de deux fenêtres étant disposé par-dessus les tambours pour laisser apparaître à travers ces fenêtres le jour de la semaine et le quantième.

Dans les calendriers de ce genre, il est nécessaire de tourner séparément les deux tambours quand on veut changer la date de jour en jour.

L'objet de la présente invention est une construction perfectionnée de calendrier du genre sus-mentionné, grâce à laquelle, après avoir réglé une fois le quantième et le jour au commencement du mois, on peut tourner les deux tambours ensemble pendant tout ce mois.

Dans ce but, un calendrier rotatif construit conformément à l'invention comprend deux tambours montés concentriquement, un des tambours, portant sur sa circonférence les jours de la semaine, pouvant recevoir un mouvement angulaire, et l'autre, portant sur sa circonférence les quantités, pouvant recevoir des mouvements angulaire et axial.

L'un de ces tambours peut être pourvu d'une détente ou cliquet pouvant venir en

prise avec une rainure ou analogue ménagée sur l'autre tambour, de sorte que les deux tambours ne peuvent se déplacer dans un sens que solidairement, mais peuvent avoir des déplacements indépendants dans le sens opposé.

D'autres avantages et particularités de l'invention ressortiront de la description qui va suivre, faite en se référant au dessin annexé dans lequel :

La figure 1 est une vue de face d'une forme de réalisation d'un calendrier circulaire selon l'invention.

La figure 2 en est une coupe verticale longitudinale.

La figure 3 en est une coupe verticale transversale.

La figure 4 est une élévation, partie en coupe des deux tambours concentriques et

La figure 5 en est une coupe transversale.

Les deux tambours concentriques *a* et *b* sont disposés horizontalement, le tambour *a* comportant une extrémité en forme de bride *c*, dont la surface extérieure est moletée.

Le tambour *b* comporte une plaque de bout *d* comportant une ouverture taraudée à travers laquelle passe la vis *e*.

Cette vis *e* est portée par deux supports verticaux *f* qui sont fixés sur le support *g*; des roulements à billes *h-h* sont disposés entre l'extrémité *c* et les supports *f*.

Prix du fascicule : 5 francs.

Deux tiges  $j-j$  sont montées sur la plaque d'extrémité  $k$  et passent à travers des ouvertures  $l-l$  de la plaque d'extrémité  $d$ .

Un couvercle cylindrique  $m$  entoure les deux tambours  $a$  et  $b$ , il est disposé entre les deux plaques d'extrémité  $c$  et  $k$  et comporte deux fenêtres  $n$  et  $o$ .

Les jours de la semaine sont inscrits sur l'extérieur du tambour  $a$  et les quantités du mois, 1 à 31, sont inscrits sur le pourtour du tambour  $b$ , ces quantités étant disposés sous forme de spirale, comme on le voit sur la figure 4. L'extrémité intérieure ou de gauche du tambour  $b$  comporte une bride circonférentielle  $p$  dans laquelle sont découpées quatorze encoches  $q$ , ces encoches étant également espacées sur le pourtour de la bride.

Sur la surface intérieure du tambour  $a$  se trouve un cliquet  $r$  ayant une forme telle (voir figure 5) que si le tambour  $b$  tourne dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, il passe sur les encoches  $q$ , mais qu'il empêche la rotation indépendante de ce tambour dans le sens des aiguilles d'une montre.

Sur le support  $g$  est prévu une sorte de casier  $s$  pourvu d'une fenêtre et servant à recevoir des cartes portant les mois de l'année.

Les jours de la semaine sont marqués sur le tambour  $a$  de telle façon que lorsque ce tambour tourne, les jours apparaissent dans la fenêtre  $n$  et, de même, les quantités apparaissent sous la fenêtre  $o$  lorsque l'on fait tourner le tambour  $b$ . En actionnant la bride moletée  $c$ , on fait tourner le tambour  $a$ .

Lorsque l'on fait tourner la bride moletée  $k$  on donne à la fois un mouvement de rotation et un mouvement de déplacement, suivant son axe, au tambour  $b$  au moyen des tiges  $j$  et de la plaque d'extrémité taraudée  $d$  qui se déplace sur la vis  $e$ .

En disposant les quantités en spirale, on peut faire apparaître sous la fenêtre  $o$  un des nombres quelconques de 1 à 31 inclusivement.

Pour régler le calendrier pour le mois de juillet 1931 on fait tourner la bride moletée  $c$  jusqu'à ce que mercredi apparaisse dans la fenêtre  $n$ . On fait alors tourner la bride moletée  $k$  dans le sens *senestrorsum*, de façon à ramener le tambour  $b$  jusqu'à ce que le chiffre 1 apparaisse dans la fenêtre  $o$ .

Le calendrier est alors réglé pour le mois et pour changer la date, c'est-à-dire pour mettre jeudi 2, il suffit de faire tourner à droite la bride moletée  $c$ , le cliquet  $r$  en prise dans l'une des encoches  $q$ , enclanchant les deux tambours l'un avec l'autre.

#### RÉSUMÉ.

Calendrier ou indicateur de date tournant, comprenant deux tambours montés concentriquement dont l'un porte sur sa périphérie les jours de la semaine et peut simplement tourner, et dont l'autre, portant sur sa périphérie les quantités, peut, à la fois, tourner et se déplacer longitudinalement.

Ce calendrier peut être caractérisé, en outre, par les points suivants, ensemble ou séparément :

1° L'un des tambours comporte un cliquet venant pénétrer dans une encoche (ou dispositif analogue) ménagée sur l'autre tambour, de façon à ce que les deux tambours se déplacent en bloc dans un sens, mais indépendamment l'un de l'autre dans l'autre sens.

2° Les quantités sont disposés sous forme de spirale sur la circonférence du tambour qui peut se déplacer à la fois en rotation et longitudinalement.

3° Ce dernier tambour se déplace longitudinalement sur son axe au moyen d'une partie filetée solidaire du tambour se déplaçant sur une vis tournante.

Société dite : THE NAMIKI  
MANUFACTURING COMPANY LIMITED.

Par procuration :

Société BRANDON, SIMONNOT et RINCY.

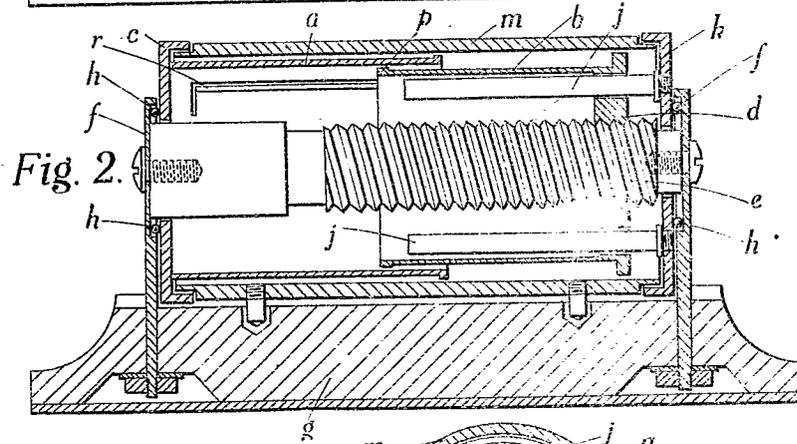
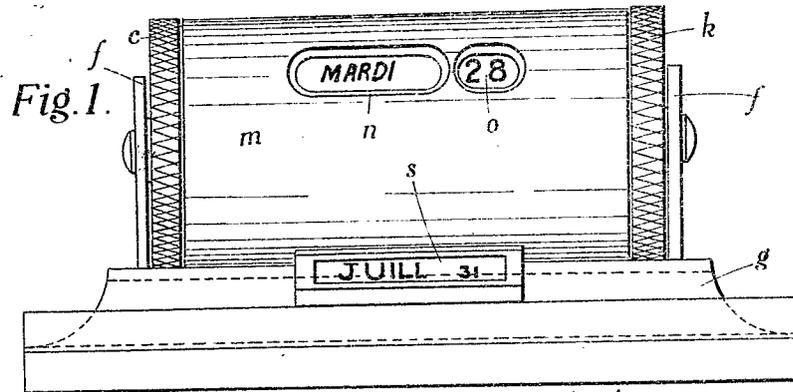


Fig. 3.

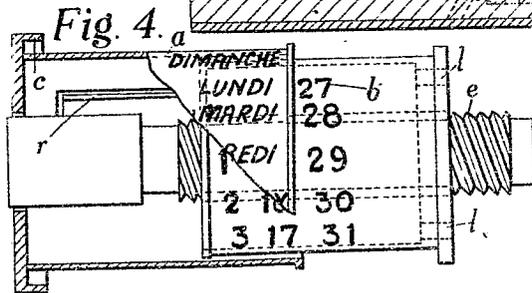
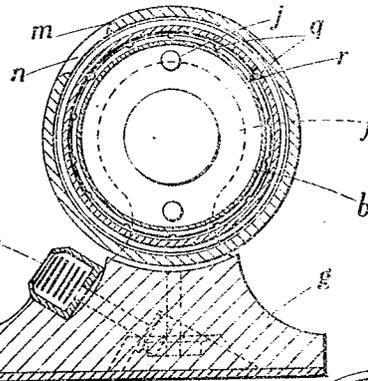


Fig. 5.

